BULLETIN D'INSCRIPTION AU VIDE GRENIER

Espace Culturel de Saint Renan

DIMANCHE 17 JANVIER 2027 de 09h à 17h

organisé par l'APEL de l'école Notre Dame de Liesse

Je soussigné(e)
NOM : _____ PRÉNOM : _____TÉLÉPHONE :_____
NE(E) LE : _____ A :_____ DÉPARTEMENT :_____
ADRESSE :_____ CP : _____ VILLE :_____
N° PIÈCE D'IDENTITÉ : _____ DÉLIVRÉE LE :_____
MAIL : _____N° IMMATRICULATION VÉHICULE :_____

Déclare sur l'honneur :

- **ne pas être commerçant(e) ou professionnel**
- **ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du code du commerce)**
- **ma non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal)**

Fait à _____ le_____Signature : _____

Réservation :

Je réserve _____table(s) de 1m55 à 6 € la table,

avec un emplacement de portant (non fourni) à 2 € oui ☐ non ☐

soit un total de _____€. Nous serons _____exposants.

Afin de valider votre inscription, merci de joindre les 4 pièces suivantes :
- ce bulletin d'inscription complété
- le règlement signé
- le paiement par chèque (libellé au nom de l'association APEL NDL) ou espèces
- la photocopie de la pièce d'identité

à l'adresse suivante :

APEL Ecole Notre Dame de Liesse
Opération vide grenier
2 rue des écoles
29290 SAINT RENAN

Cette attestation sera conservée par l'organisateur puis remise à la préfecture.
Pour tout renseignement vous pouvez nous joindre par mail : videgrenier@liesse.fr

Si vous souhaitez être installé(e) près d'une de vos connaissances (inscription groupée si possible), merci de préciser ses nom et prénom_____et de préciser si c'est « à côté de » ou « au dos de ». Dans la mesure du possible, nous essaierons de satisfaire votre demande.

RÈGLEMENT DU VIDE GRENIER

17 janvier 2027

APEL Notre Dame de Liesse

Le tarif des emplacements est fixé à 6 euros la table de 1m55, et 2 euros l'emplacement pour un portant (non fourni).

Toute réservation non annulée avant le 09/01/2027 est due. Le chèque sera donc encaissé. En cas d'annulation de l'évènement par l'association, l'APEL NDL s'engage à rembourser les exposants de la somme de leur réservation.

Les tables et chaises sont fournies par l'organisateur, toute dégradation sera facturée. Les emplacements sont attribués, après le paiement du droit de place, par les organisateurs. Ceux-ci veilleront à satisfaire, dans la mesure du possible, les regroupements demandés.

Les exposants ne seront que des particuliers, les professionnels ne seront pas acceptés.

L'accueil des exposants se fera de 7h à 8h30. En cas d'absence de l'exposant à 8h30, l'association se donne le droit de réattribuer l'emplacement à un autre exposant. Les exposants s'engagent à être prêts à recevoir le public à 9h et à ne pas remballer avant 17h.

Les objets déballés appartiennent au vendeur et sont exposés sous sa responsabilité, ils ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une demande d'indemnisation en cas de vol ou préjudice.

Les organisateurs se réservent l'exclusivité de la vente de restauration, boissons et friandises.

L'entrée des exposants se fait par l'entrée principale de l'espace culturel.

Ce règlement a été établi pour que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions. Le non-respect de celui-ci entraînera l'expulsion immédiate du contrevenant.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons un agréable vide grenier.

NOM: PRENOM :

DATE :

SIGNATURE (précédée de la mention « lu et approuvé ») :